



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi

VAUX-MARQUENNEVILLE




<i>P</i> aysages d'aujourd'hui	p.3-4
<i>E</i> volution des paysages	p.5
<i>P</i> etite histoire	p.6
<i>P</i> atrimoine bâti	p.7
<i>E</i> space public soigné : un cadre de vie agréable pour les habitants	p.8
<i>F</i> iche patrimoniale	p.9-12
<i>P</i> atrimoine agricole.....	p.13
<i>P</i> atrimoine remarquable	p.13
<i>P</i> atrimoine religieux	p.13
<i>P</i> etit patrimoine	p.14
<i>C</i> ouleurs et matériaux	p.15
<i>L</i> ecture du paysage bâti	p.16
<i>E</i> njeux paysagers et patrimoniaux	p.17
<i>B</i> oîte à outils	p.18






Le plateau agricole

C'est sur le plateau que les vastes paysages de terres cultivées sont visibles. Parfois, quelques micro boisements viennent ponctuer le paysage.

Les grands paysages de Vaux-Marquenneville

-  espace urbanisé : le village et le hameau
-  espace agricole : les champs
-  espace agricole : les pâtures autour du village

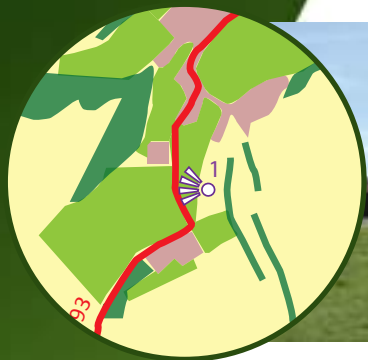
Les éléments ponctuels intéressants pour l'écologie et le paysage

-  bosquets, bois et haies
-  traces de l'ancien courtil de Marquenneville
-  points de vue sur le paysage



Les pâtures viennent ceinturer le village et son hameau et sont visibles au coeur de l'espace bâti





Vue sur les pâtures depuis la rue Principale



Le plateau agricole depuis la rue Culot



Vue sur la vallée depuis la rue de Vaux



En 1947, le paysage agricole était constitué d'une multitude de petites parcelles. Les réseaux de haies ainsi que les vergers ceinturaient les espaces bâtis

Source : IGN



En 1974, le paysage agricole a évolué avec des parcelles plus grandes. Les haies et les allées plantées ont fortement diminué autour des villages

Source : IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées : agriculture, exploitation de la ressource en bois, constructions,...

Les photographies anciennes permettent de voir l'évolution de la présence du courtil autour des hameaux.

Le courtil (jardin) constituait pendant la période médiévale, le seul espace privé où la plantation de haies en fond de parcelles était autorisée. Ces haies arborées avaient de multiples fonctions : protection contre les intempéries, pacage du bétail, bois de chauffage. Ces haies sont venues, jusque dans les années 1950, ceinturer les pâtures et vergers qui entouraient les villages.

Aujourd'hui, certains espaces boisés et réseaux de haies sont à nouveau visibles sur le territoire communal





« L'école actuelle appartient à la Commune. C'est l'ancien presbytère que l'on a restauré en 1876, 77 et 78. La commune a dépensé environ 2000 francs de ses deniers, l'Etat, à notre connaissance, n'a rien fait, mais le Département a donné près de 600 francs. Aujourd'hui la façade est en briques, et, de ce côté, la toiture est en ardoises. Le bâtiment, dont personne ne connaît l'âge, est très solide. Le logement est convenable ». *(Extrait de la notice du plan de l'école, 1876, archives départementales de la Somme).*

Vaux

La seigneurie relevait de la châtellenie de La Ferté. Les coutumes locales furent rédigées le 20 septembre 1507.

Marquenneville

En 1698 le fief dépendait de l'Abbaye de Saint-Valery.



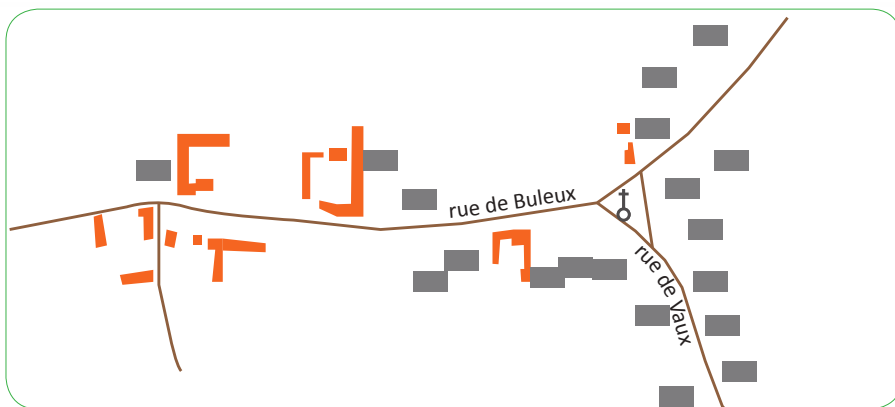
Carte d'Etat-major du 19^e siècle
source : IGN

Du côté de la population...

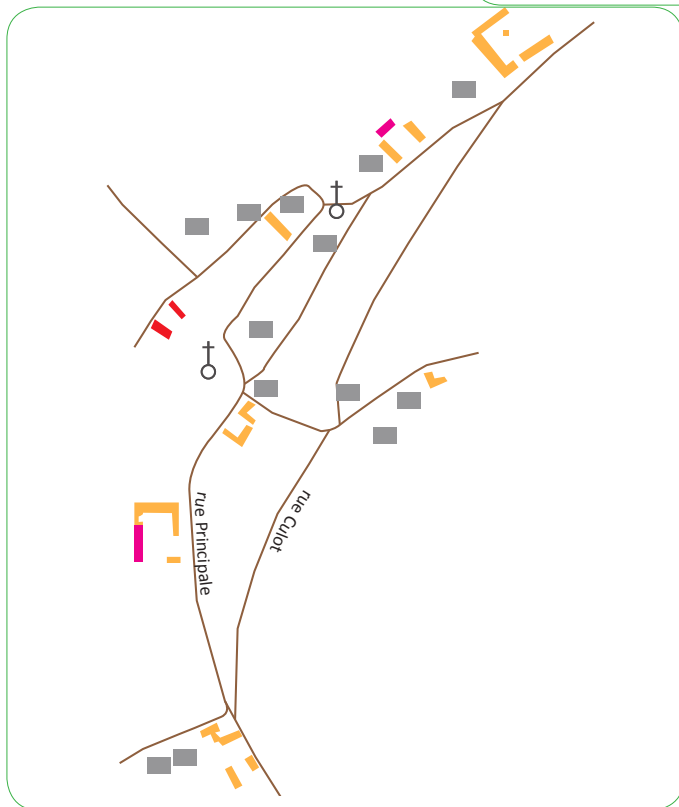
années	1836	1851	1881	1906	1911	1968	1975	1990	2010
nombre d'habitants	206	197	151	134	125	78	75	72	77

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

Depuis la deuxième moitié du 19^e siècle, la population du village ne cesse de diminuer. Cette diminution correspond aux changements sociétaux (cellules familiales, exode rural, mécanisation du monde agricole,...). Les fortes pertes humaines et les destructions conséquentes des Première et Deuxième Guerres mondiales ont également fait chuter la population. Depuis les années 1970, la population tend néanmoins à se stabiliser.








Marquenneville



Vaux

Le village et le hameau se caractérisent par une implantation du bâti très aérée ainsi qu'un réseau de rues larges

Un patrimoine diversifié

-  patrimoine religieux : église, calvaires
-  patrimoine civil : mairie et ancienne école
-  patrimoine remarquable : maisons de maître
-  patrimoine agricole : corps de ferme remarquables
-  autre bâti

Les espaces publics du village révèlent une identité rurale forte : les aménagements restent sobres, les accotements sont enherbés, des cheminements piétons permettent de sillonner la commune et offrent des points de vue privilégiés sur le village.



Rue principale



Ancienne rue de Haut



Place de Marquenneville

Val et Plateau

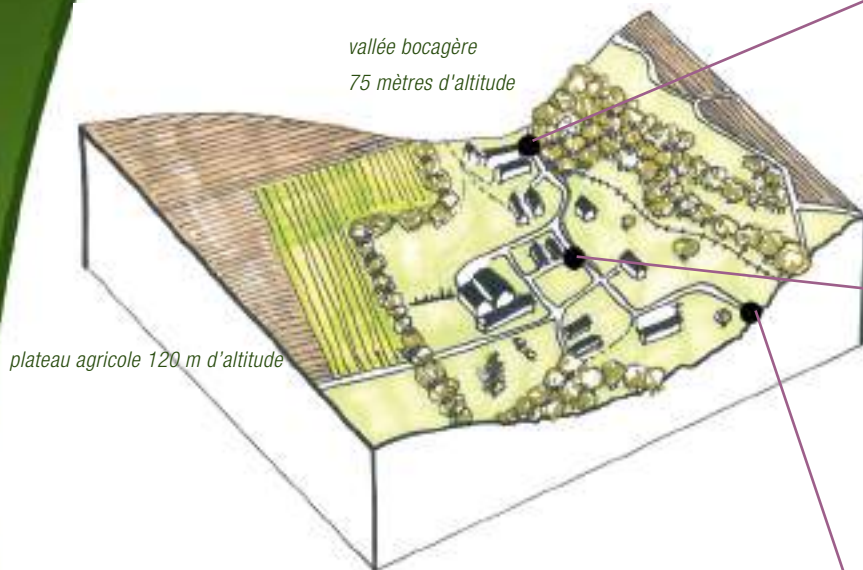
Ch'vau pi chol plainne

Une occupation contrastée du socle paysager



Vaux est issu du mot français « Val » et du latin « vallis » qui signifie ravin, vallée ou vallon. Pour Marquenneville, il s'agit du nom de domaine tardif composé du latin « villa » (domaine rural), précédé du nom de femme type germanique « Marca ». Marquenneville serait « le domaine, la propriété de Marca ». Comme son nom l'indique, le village de Vaux est situé dans une petite vallée. Celui de Marquenneville est par contre établi sur un terrain du plateau. Au Moyen Âge, les Templiers se sont établis à Oisemont. Vaux proche de cette dernière aurait été une « ferme templière », la bâtisse se dissimule dans la topographie et le couvert végétal.

Bloc diagramme de Vaux , au creux de la vallée, protégé du vent



vallée bocagère
75 mètres d'altitude

plateau agricole 120 m d'altitude



Le village, s'est développé au creux d'une vallée, privilégiant les plateaux pour l'activité agricole.

Sur le plateau de Marquenneville la pâture cotoie l'horizon. Un paysage remarquablement bucolique se présente.

Structure et composition du paysage

La présence de haies vives et des clôtures bois souligne les routes du village en définissant les limites de propriétés. Les haies sont présentes en fond de vallée, sur des sols plats, en bordure de routes. Elles participent à la gestion de l'eau, de l'érosion et sont un élément essentiel de la Trame verte et bleue* en apportant nourriture et refuge à la faune locale.

Les clôtures en bois, à la façon d'enclos pour chevaux, délimitent les parcelles de pâturage et se trouvent au niveau des lisières.

« Vaux Marquenneville » se décompose en deux parties : Vaux situé dans le fond de vallée, et Marquenneville, placé sur le plateau de cette même vallée. Les deux villages fusionnés dans les années 1800 se sont déployés sur les sols les plus « accessibles » d'installation, à plat plutôt qu'en pente.

La carte de l'Etat-major témoigne de la pérennité de cette implantation en creux de vallée pour Vaux, et en plateau pour Marquenneville. Le relief de Vaux Marquenneville est très affirmé, la vue aérienne permet de comprendre le dénivelé abrupt que l'on rencontre sur le flan Est du village. De val à plateau, les haies soulignent la topographie et structurent le paysage.

**Trame verte et bleue : réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques qui contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces (d'après le Centre de ressources Trame verte et bleue)*



Vue aérienne : le relief est révélé par les courbes de niveau, le bâti s'est installé soit en fond de vallée soit sur le plateau, il n'y a pas de bâti à flanc de coteau

Actions et perspectives



De plateau à val, la canopée* signale la présence de la vallée

*canopée : étage supérieur de la forêt, directement influencée par le rayonnement solaire

- Péréniser le système de haies qui soulignent la topographie
- Veiller à conserver l'esprit « Font et Val » caractéristique du village en évitant toute urbanisation sur les coteaux
- Veiller à conserver des respirations et percées visuelles caractéristiques de la rue principale de Vaux



Parfois un petit chemin piétonnier permet de faire la liaison entre le haut et le bas, entre le plateau et la rue principale en fond de vallée

Sources :

- ≥ Informations de la Mairie de Vaux-Marquenville
- ≥ CAUE 80, sources iconographiques et revue de presse.

Renseignements : 03 22 24 40 74

Crédits photos : Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Fiche patrimoniale n°6
réalisée par SA Paysage



Partenaires financiers



Patrimoine agricole - architecture traditionnelle

La commune était fortement agricole abritant de nombreuses fermes en exploitation. Aujourd'hui, un certain nombre de ces bâtiments (corps de ferme et granges) témoignent de ce passé.

La ferme d'élevage est le bâti le plus représenté sur la commune : elle comprend une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte.

Ces caractéristiques architecturales sont encore visibles sur certaines fermes et méritent ainsi d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Corps de ferme rue Principale



Grange rue de Neuville



Corps de ferme rue de Buleux

Patrimoine remarquable

Un ensemble sur cour est particulièrement imposant et présente des caractéristiques patrimoniales remarquables : une vaste maison de maître entourée de bâtiments de dépendances du 18^e et 19^e siècle, ainsi qu'un colombier datant du 13^e siècle.

La cadastre napoléonien de 1833 permet de visualiser ce domaine, mais permet également d'identifier la présence d'un autre bâtiment à l'ouest, probablement l'ancien emplacement du château, dont dépendait le corps de ferme actuel.



L'ensemble sur cour depuis la rue Principale



Extrait du cadastre napoléonien de 1833
(archives départementales de la Somme)

D'après les sources, l'église date du 16^e siècle.
Le choeur est édifié en briques et pierres, et la nef dans un appareillage de briques et silex.



Vue actuelle de l'église



Acquarelle de la Collection Macqueron datant de 1858
(© Bibliothèque municipale d'Abbeville)



Outre le patrimoine bâti remarquable, la commune possède des éléments de petit patrimoine qui sont autant de témoins de la vie quotidienne passée des habitants du village

Une architecture révélatrice de son terroir avec l'utilisation de matériaux issus du sous-sol local.

Si le torchis constitue la technique traditionnelle de construction dans le Vimeu Vert, Vaux-Marquenneville présente d'autres matériaux qui viennent diversifier le paysage architectural.



Le torchis est associé au bâti rural ancien. Il peut-être recouvert d'un enduit à la chaux et parfois associé à un soubassement et des pignons en brique

La brique est utilisée comme matériau de construction principal, notamment dans le hameau de Marquenneville où le bâti date surtout de la période de la Reconstruction



Brique et silex sont également utilisés dans l'édification des soubassements et d'une partie de la maçonnerie de l'église



La pierre calcaire locale est uniquement utilisée dans l'édification de l'église



Les toitures colorent également le cadre de vie : elles se présentent sous forme de panes flamandes, de couleurs rouges orangées pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les maisons de maître, certains corps de ferme ainsi que l'église.

*L*ecture du paysage bâti de la commune

Le cadre architectural traditionnel est encore perceptible aujourd'hui, notamment par la présence de corps de ferme et de granges.

Le paysage urbain témoigne de la diversité des époques de construction qui se côtoient dans le village, depuis le bâti agricole traditionnel jusqu'aux constructions contemporaines en passant par les périodes de reconstruction d'après-guerre.



Rue Principale



Rue de la Mairie



Rue de Buleux



Rue Principale



Rue de Vaux

- *Préservation de la silhouette boisée du village*
- *Préservation du réseau de haies et des espaces boisés (protection contre l'érosion des terres, déplacement de la faune et de la flore, repère paysager...)*
- *Préservation des pâtures au coeur et autour du village pour leur valeur historique, paysagère et environnementale*
- *Préservation et valorisation du patrimoine bâti d'intérêt local (corps de ferme, pigeonnier, colombier, croix de chemin, ...)*
- *Préservation de l'identité et de l'ambiance rurale du village (préservation des accotements enherbés, peu de marquage au sol, etc.)*
- *Intégration des nouvelles constructions au sein des constructions traditionnelles (prise en compte des matériaux et volumes traditionnels)*



Plusieurs outils, qu'ils soient règlementaires ou qui relèvent d'initiatives locales, peuvent être utilisés pour préserver et valoriser les paysages et le patrimoine de la commune.

OUTILS REGLEMENTAIRES, comme les documents d'urbanisme

- identification des haies et bosquets comme « éléments [...] identifiés présentant un intérêt patrimonial et paysager » selon l'article R.421-263 du Code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé)
- définition des zonages dans les documents d'urbanisme (zone agricole, zone naturelle)
- inventaire du patrimoine naturel et bâti qui pourra être validé par délibération du conseil municipal
- prescriptions architecturales dans le document d'urbanisme afin de préserver le patrimoine bâti et d'assurer la bonne intégration des nouvelles constructions dans leur environnement

OUTILS DE SENSIBILISATION

- élaboration d'un Schéma bocager et paysager (inventaire détaillé du bocage et des chemins, identification des opérations de plantation et campagne de plantation d'essences locales)
- réalisation de certains aménagements paysagers (plantation de haies d'essence locale), et maintien d'une intervention discrète sur l'espace public (accotements enherbés, peu de marquage au sol et de mobilier urbain) afin de préserver l'identité rurale de la commune
- mise en place d'une exposition sur les paysages et le patrimoine de la commune



Eglise de Vaux-Marquenneville, canton d'Hallencourt. Dessin de L.Gillard, 1864. Bibliothèque municipale d'Abbeville

crédits photos : Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

© Bibliothèque municipale d'Abbeville

Remerciements : commune de Vaux-Marquenneville et documentation de M.Perrot et M. Bayart

Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 Vallées

Télécharger le document sur www.pnr-pm.com

renseignements : 03 22 24 40 74



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Le territoire du projet de Parc naturel régional de Picardie Maritime compte 167 communes et 128 000 habitants. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.